

SEGUR de la santé - un projet salarial classé XXX

24 juin 2020



Le 29 mai 2020, la Fédération SUD Santé Sociaux a dénoncé la mascarade du Ségur de Santé, ses groupes de travail sans transparence, ses animateurs et animatrices sans mandats de négociation. En conséquence, SUD Santé Sociaux en avait claqué la porte, exigeant l'ouverture de véritables négociations, avec des projets chiffrés, sur la base d'une revendication qui fait consensus au sein du mouvement social hospitalier : 300 euros minimum pour toutes et tous, de l'adjoint.e administratif.tive à l'infirmier.e spécialisée.e.

La mobilisation réussie du 16 juin a réaffirmé partout en France que c'est bien là le cœur des exigences des hospitalier.e.s, et qu'elles portent un caractère d'urgence absolue.

Le 19 juin, des "fuites" dans la presse ont permis à un gouvernement fébrile de sonder la réaction du monde de la santé sur son "fameux projet". Projet dans lequel il a tellement confiance que les augmentations n'y sont toujours pas chiffrées. On y apprend ainsi qu'elles seront de "XXX" euros. Et encore, pas avant 2021 puisque cela devra s'inscrire dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 ! Le gouvernement en profiterait également pour faire passer ses vieilles obsessions managériales, d'une rémunération "à la tête du client" basée sur les "objectifs individuels" au cœur de son dispositif d'évaluation professionnelle. Ce faisant, il réaffirme que pour lui, l'Hôpital est bien une entreprise.

Le 22 juin, nous apprenions également la programmation d'une nouvelle réunion, intitulée "Négociations salariales", et programmée le 25 juin en présence du Ministre Olivier Véran. La Fédération SUD Santé Sociaux a interrogé le ministère sur le cadre de cette "négociation", et si elle était une réponse à la

demande des hospitalier.e.s, portée par notre Fédération, de véritables négociations loyales et multilatérales.

L'absence de réponse du ministère nous confirme qu'il s'agit là encore d'une énième tentative d'enfumage. Alors que le ministère a été prompt à dégainer les milliards pour sauver l'industrie automobile et la restauration, il continue de jouer la montre, pendant que les hospitalier.e.s et personnel du sanitaire, du social et du médico-social, replongent dans la litanie désespérante des restructurations, des suppressions de lits et de places, des fusions, des primes qui divisent et de la souffrance au travail.

Il ne se passera décidément rien d'autre au Ségur de la Santé qu'un enterrement de deuxième classe pour les promesses présidentielles formulées dans la panique de la crise.

Face au mépris gouvernemental, La Fédération SUD Santé Sociaux appelle chacun et chacune, du monde de la santé ou des usager.e.s, à agir ensemble partout en France, à chaque occasion, dans les mardis et jeudis de la colère, le 30 juin, le 14 juillet, et encore à la rentrée pour faire gagner nos revendications.

Nos revendications sont légitimes ! Imposons-les ! Imposons un autre avenir !

Paris, le 24 Juin 2020

SEGUR DE LA SANTÉ - UN PROJET SALARIAL CLASSÉ XXX

Le 29 mai 2020, la Fédération SUD Santé Sociaux a dénoncé la mascarade du Ségur de Santé, ses groupes de travail sans transparence, ses animateurs et animatrices sans mandats de négociation. En conséquence, SUD Santé Sociaux en avait claqué la porte, exigeant l'ouverture de véritables négociations, avec des projets chiffrés, sur la base d'une revendication qui fait consensus au sein du mouvement social hospitalier : 300 euros minimum pour toutes et tous, de l'adjoint.e administratif.ive à l'infirmier.e spécialisée.e.

La mobilisation réussie du 16 juin a réaffirmé partout en France que c'est bien là le cœur des exigences des hospitalier.e.s, et qu'elles portent un caractère d'urgence absolue.

Le 19 juin, des "fuites" dans la presse ont permis à un gouvernement fébrile de sonder la réaction du monde de la santé sur son "fameux projet". Projet dans lequel il a tellement confiance que les augmentations n'y sont toujours pas chiffrées. On y apprend ainsi qu'elles seront de "XXX" euros. Et encore, pas avant 2021 puisque cela devra s'inscrire dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 ! Le gouvernement en profiterait également pour faire passer ses vieilles obsessions managériales, d'une rémunération "à la tête du client" basée sur les "objectifs individuels" au cœur de son dispositif d'évaluation professionnelle. Ce faisant, il réaffirme que pour lui, l'Hôpital est bien une entreprise.

Le 22 juin, nous apprenions également la programmation d'une nouvelle réunion, intitulée "Négociations salariales", et programmée le 25 juin en présence du Ministre Olivier Véran. La Fédération SUD Santé Sociaux a interrogé le ministère sur le cadre de cette "négociation", et si elle était une réponse à la demande des hospitalier.e.s, portée par notre Fédération, de véritables négociations loyales et multilatérales.

L'absence de réponse du ministère nous confirme qu'il s'agit là encore d'une énième tentative d'enfumage. Alors que le ministère a été prompt à dégainer les milliards pour sauver l'industrie automobile et la restauration, il continue de jouer la montre, pendant que les hospitalier.e.s et personnel du sanitaire, du social et du médico-social, replongent dans la litanie désespérante des restructurations, des suppressions de lits et de places, des fusions, des primes qui divisent et de la souffrance au travail.

Il ne se passera décidément rien d'autre au Ségur de la Santé qu'un enterrement de deuxième classe pour les promesses présidentielles formulées dans la panique de la crise.

Face au mépris gouvernemental, La Fédération SUD Santé Sociaux appelle chacun et chacune, du monde de la santé ou des usager.e.s, à agir ensemble partout en France, à chaque occasion, dans les mardis et jeudis de la colère, le 30 juin, le 14 juillet, et encore à la rentrée pour faire gagner nos revendications.

Nos revendications sont légitimes ! Imposons-les ! Imposons un autre avenir !

Paris, le 24 Juin 2020



- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/SEGUR-de-la-sante-un-projet-salarial-classe-XXX>